

Atlas Controle
Chaussée De La Hulpe 181 box 1
1170 Brussels

RAPPORT DE CONTROLE D'INSTALLATION ÉLECTRIQUE

Numéro de rapport:

37.350

Date du contrôle:

30/01/2024

Lieu du contrôle:

Bd du Triomphe 147 1160 Auderghem Belgique Avant mise en service (Livre 1 6.4)

Agent-visiteur:

Patrick Palm

Type de contrôle:

Date d'émission:

V1 31/01/2024 07:41:39

Prochaine visite avant le:

30/01/2029

Testeur d'installation:

TI-034/6243104

Donneur d'ordre

Nom

MAGIKPRO Construct

Adresse

Zulster Bernerdastraat 67, 1500 Halle, Belgique

Email

magikproconstruct@gmail.com

Base(s) réglementaire(s)



663 - INSP

RGIE. Règlement général des installations électriques

Données générales

Adresse de l'installation

Bd du Triomphe 147 1160 Auderghem Belgique

Désignation de l'unité

Commun

Type de locaux

Communs

Propriétaire, gestionnaire ou exploitant

Bd du Triomphe 147

Adresse du propriétaire

Bd du Triomphe 147 1160 Auderghem Belgique

Installateur

MAGIKPRO Construct BE0782653705

Données du raccordement

GRD

Sibelga

Numéro de compteur

Pas de compteur

Code EAN

XVB 4X10

Liaison compteur-tableau

2 x 230 V

Tension de service

20 A 2P

Protection générale

Atlas Controle

Chaussée De La Hulpe 181 box 1

1170 Brussels

Contrôles

Schémas/plans	Liaisons équipotentielles	Fondations	Installation électrique
OK	OK	avant 81	après 81
Description de l'installation			Voir Schéma
Nombre de tableaux			1
Différentiel de tête			300mA - 40A - type A
Test BP du DDR			OK
ΔIn		OK	
Contrôle de l'état			OK
Liste des voies d'évacuation et des lieux à évacuation difficile.			NA
Plan/liste installations de sécurité		NA	
Plan/liste des installations critiques		NA	
Matériel fixe		OK	
Protection contre les contacts directs		OK	
Protection contre les contacts indirects		OK	
Protection contre les surintensités		OK	
Prise de terre		Piquet	
Résistance de terre (Ω)		10	
Isolement (MΩ)		8	

Conclusions

CONCLUSION : CONFORME

Le contrôle réalisé par Atlas Contrôle a porté sur les parties visibles de l'installation normalement accessibles. L'installation électrique est conforme aux prescriptions du Livre 1 concernant les installations électriques à basse et très basse tension. Atlas Contrôle certifie que l'agent-visiteur a scellé le dispositif de protection à courant différentiel résiduel placé à l'origine de l'installation électrique et qu'il a visé le ou les schémas unifilaires et le ou les plans de position. La prochaine visite de contrôle est à effectuer au plus tard dans les 5 années suivant le contrôle.

Le contrôle réalisé par Atlas Contrôle a porté sur les parties visibles de l'installation normalement accessibles. L'installation électrique est conforme aux prescriptions du Livre 1 du RGIE (Arrêté royal du 8/09/2019 : C-2020/30795 + C- 2020/30794) concernant les installations électriques à basse et à très basse tension. Atlas Contrôle certifie que l'agent-visiteur a scellé le dispositif de protection à courant différentiel résiduel placé à l'origine de l'installation électrique et qu'il a visé le ou les schémas unifilaires et le ou les plans de position. La prochaine visite de contrôle est à effectuer au plus tard dans les 25 années suivant le contrôle.

Signature de l'agent-visiteur



Atlas Controle

Chaussée De La Hulpe 181 box 1

1170 Brussels



Tableau 1

Liste des remarques

Libellé	Référence
Pas d'infractions	RDE1
mention dans le rapport de contrôle de l'application du point 1 de la sous-section 6.5.8.1	sous-section 6.5.8.1
Les schémas de l'installation électrique doivent être conservés obligatoirement dans le dossier de l'installation électrique. Il est également fortement recommandé de garder une copie des schémas à proximité du tableau de répartition principal.	RDE2
Les schémas de l'installation électrique sont présents au moment du contrôle et ont été vérifiés sur place. Ceux-ci doivent être présentés de nouveau lors de la prochaine (ré)inspection.	RDE3
Ce contrôle ne comprend que les parties visibles et normalement accessible de l'installation. Sauf mention contraire, les appareils et équipements raccordés à l'installation fixe ne font pas partie du contrôle.	RDE4
Ce contrôle ne comprend que ces parties de l'installation électrique comme indiquées sur les parties correspondantes (et signées) des schémas.	RDE5
Le contrôle effectué est un contrôle instantané basé sur le moment de passage. Ce rapport est uniquement le reflet de l'installation électrique au moment du contrôle.	RDE6
Ce contrôle ne comprend que la partie habitable du bâtiment.	RDE10

Atlas Controle

Chaussée De La Hulpe 181 box 1

1170 Brussels

Libellé	Référence
L'unité est meublée au moment du contrôle.	RDE15
Libellé	Photo